



CONSULAT GENERAL DE FRANCE A SHANGHAI

Campagne de vaccination Grippe A/H1N1

Guide pratique de la deuxième campagne

La troisième et dernière campagne de vaccination à Shanghai sera organisée sur rendez-vous le samedi 6 février 2010.

Il est conseillé de lire ce guide dans son intégralité et de l'imprimer le cas échéant pour l'emporter avec soi le jour de la vaccination.

Le Consulat général de France à Shanghai a pris les dispositions nécessaires pour organiser une campagne de vaccination contre la grippe A/H1N1 conformément au dispositif défini conjointement par le Ministère de la santé et le Ministère des Affaires étrangères et européennes français. Ce dispositif est **gratuit** pour les patients et fondé sur la base du **volontariat**.

Selon les indications du ministère de la santé, une seule injection sera effectuée, sauf pour les enfants de moins de 9 ans, les personnes de plus de 60 ans et certains cas particuliers.

QUI ?

Sont concernées par cette troisième campagne de vaccination les personnes suivantes (**âgées de plus de 6 mois**):

1/ Pour un rappel de vaccin :

Les personnes ayant participé à la première ou deuxième campagne de vaccination et s'étant vu remettre un bon de vaccination pour une deuxième injection (enfants de moins de 9 ans, adultes de plus de 59 ans et cas particuliers informés).

2/ Pour une première injection

- Les ressortissants français **résidant** dans la circonscription consulaire (Shanghai, Zhejiang, Jiangsu, Anhui). Les personnes inscrites sur le registre des Français se muniront de leur carte consulaire le jour de la vaccination. Les personnes n'ayant pas cette carte ou n'étant pas inscrites sur ce registre se muniront d'un justificatif de résidence (bail, visa de résidence, attestation de l'employeur). Rappel : *Il est vivement conseillé de profiter de*

l'occasion pour s'inscrire au Consulat : http://www.consulfrance-shanghai.org/Inscription-au-consulat.html?lang=fr&id_secteur=1249

- Les familles de nationalité française ou étrangère de ces ressortissants **vivant sous le même toit**, sous réserve de la présentation, le jour de la vaccination, d'une preuve d'identité (passport, carte d'identité), d'une preuve du lien de parenté (livret de famille..) et d'une preuve de la résidence commune avec un ressortissant français ;
- Les élèves étrangers du Lycée Français de Shanghai, du Petit Lotus Bleu, et du Phoenix sous réserve de la présentation d'un certificat de scolarité.
- Les personnes qui n'ont pu se présenter ou qui n'ont pu être vaccinées, pour raison médicale, lors de la première campagne.

Toutes les personnes (enfants de moins de 9 ans, adultes de plus de 59 ans, personnes présentant un profil médical nécessitant deux injections) qui n'ont participé à aucune campagne de vaccination et qui se présenteraient lors de la session de février ne pourront recevoir qu'une injection. En effet, aucune autre campagne de vaccination ne sera organisée après le 6 février et le Consulat général ne pourra fournir de vaccins en vue d'une injection pratiquée en dehors de ses locaux.

Ne sont pas concernées les personnes suivantes :

- Les enfants de moins de 6 mois ;
- Les femmes enceintes au premier trimestre de la grossesse ;
- Les Français de passage dans la circonscription ;
- Les personnels de service (ayi, chauffeur...) même s'ils vivent sous le même toit que les ayant droit ;
- Les élèves étrangers n'étant pas inscrits dans un des trois établissements précités ;
- Les parents et collatéraux étrangers des élèves étrangers concernés par la vaccination.

(Ces critères ont été définis par le Ministère des Affaires étrangères et européennes au niveau mondial et ne donnent lieu à aucune marge d'appréciation du Consulat général. L'ambassade de France et les autres consulats généraux de France en Chine organisent une campagne équivalente dans leurs circonscriptions consulaires respectives).

QUAND ?

- La campagne de vaccination sera organisée sur la base de rendez-vous le samedi 6 février 2010
- Le système du rendez-vous a été retenu pour permettre de traiter dans des conditions optimales une population nombreuse et d'éviter les longues files d'attente.
- En revanche, il n'y aura pas de rendez-vous « à la carte ». Les personnes concernées devront s'inscrire pour la journée de vaccination fixée par le Consulat général en concertation avec les équipes médicales et sur la base des créneaux horaires laissés disponibles par le système de prises de rendez vous.
- En dépit du système de rendez-vous, des files d'attente sont à prévoir.

OU ?

- La vaccination se déroulera dans les locaux du Consulat général de France à Shanghai : 689 Guangdong Lu, Haitong Securities Building 2F, 20001 SHANGHAI,

- (法国驻上海总领事馆 - 200001 上海市广东路689号 - 海通证券大厦2层).

Voir plan d'accès ci-dessous



COMMENT ?

:

I- Prendre un rendez-vous

Les personnes vaccinées en janvier et venant pour un rappel de vaccin ont toutes été invitées lors de la remise de leur bon de vaccination à prendre un RDV pour l'après midi du 6 février 2010.,

Les autres personnes désirant bénéficier de cette campagne de vaccination, sont invitées à suivre la procédure suivante :

Appeler le **numéro de standard suivant (021) 61 35 20 68**, les 4 et 5 février 2010, de 9h00 à 18h00, en donnant les informations ci-dessous :

- présence d'enfants scolarisés à vacciner dans votre famille
- nombre de personnes concernées par le même rendez-vous (cas des vaccinations familiales) ;

- nom et prénom de chaque personne ;

- numéro de téléphone (portable de préférence) auquel vous pourrez être joint en cas de nécessité.

Ce standard est exclusivement dédié à la prise de rendez-vous et n'est pas compétent pour répondre à des questions médicales. Lors de votre appel, le standardiste vous indiquera la date et l'heure auxquelles vous êtes invités à vous présenter. Pour tout renseignement complémentaire, se reporter à la dernière rubrique de ce guide.



II- Préremplir la fiche médicale

- La fiche médicale est disponible sur le site du consulat <http://www.consulfrance-shanghai.org/Plan-de-vaccination-grippe-A-H1N1.html?lang=fr>. Il existe deux types de fiche selon la situation de chacun : fiche pour adulte ; fiche pour mineur.
- Cette fiche est destinée à identifier les éventuelles contre indications ou précautions particulières à prendre lors de l'administration du vaccin.
- Choisir la fiche qui correspond à votre situation et l'imprimer ;
- **Compléter, signer et dater cette fiche** (1 fiche par personne). Vous devez remplir la première rubrique intitulée « questionnaire préalable à la vaccination » et la troisième rubrique intitulée « A remplir par le patient ». La *Charte de la personne accueillie* et les notices relatives aux vaccins utilisés <http://www.consulfrance-shanghai.org/Plan-de-vaccination-grippe-A-H1N1.html?lang=fr>, mentionnées dans cette rubrique peuvent être consultées sur le site du consulat. Ces documents seront également affichés à l'entrée du Centre de vaccination.

Attention : *il est vivement recommandé d'effectuer cette étape avant le jour de la vaccination et de se présenter au Centre de vaccination avec cette fiche déjà remplie et signée afin de limiter les temps d'attente. En cas de questions, des formulaires vierges et une infirmière-conseil seront toutefois à votre disposition à l'accueil du Centre de vaccination.*



III- Se présenter au rendez-vous muni des documents nécessaires

Attention. *Compte tenu des difficultés de circulation à Shanghai, il est recommandé de prendre ses dispositions pour **se présenter au rendez-vous à l'heure, voire en avance**. L'ordre de passage se fera sur la base des horaires de rendez-vous. Une personne arrivant très en retard ne pourra toutefois pas se prévaloir de son horaire de passage initial et devra attendre son tour en fonction du rythme de circulation de la file d'attente. Tout sera fait pour limiter les attentes qui ne peuvent être exclues. Nous vous prions de nous excuser par avance des désagréments éventuels liés à ces attentes inhérentes au traitement d'un grand nombre de personnes.*

Se munir des documents suivants. (Lire cette liste attentivement et se munir de **tous** les documents correspondant à la situation de chacun).

Attention : Les personnes ne disposant pas des documents d'identité nécessaires **ne pourront pas être vaccinés.**

Pour le rappel de vaccin :

- **bon et certificat de vaccination remis en décembre à l'issue de la vaccination**
- **preuve d'identité**
- **fiche médicale complétée, datée et signée.**

Pour la première ou unique injection (selon les cas) :

- **passport** ou carte d'identité en cours de validité pour les Français ;
- **justificatif de lien de parenté** avec un français ayant-droit pour les étrangers (livret de famille...);
- **certificat de scolarité** pour les élèves étrangers des établissements scolaires français précités ;
- **carte consulaire** pour les inscrits au registre des Français à Shanghai ;
- **justificatif de résidence** dans la circonscription pour les non-inscrits au registre des Français ;
- **justificatif de résidence commune avec un ressortissant français pour les membres de famille étrangers (sauf conjoints et enfants)**
- **attestation de grossesse et de terme pour les femmes enceintes ;**
- **fiche médicale complétée, datée et signée.**



IV- Le déroulé du rendez-vous

Le rendez-vous se déroulera en 4 étapes ou « Postes ». Chaque poste sera matérialisé par un panneau dans le Centre de vaccination.

1- Poste « Accueil »

A. Rappel de vaccin

- 1- Se présenter à l'agent d'accueil qui vérifiera votre bon de vaccination, vos documents d'identité et vérifiera la présence de votre nom sur la liste de rendez-vous,
- 2- Une infirmière d'accueil vérifiera ensuite que votre fiche médicale est correctement remplie, datée et signée.

B. Première ou unique injection

- 1- Se présenter à l'agent d'accueil qui vérifiera vos documents d'identité et la présence de votre nom sur la liste de rendez-vous,
- 2- Une infirmière d'accueil vérifiera ensuite que votre fiche médicale est correctement remplie, datée et signée.
 - Si c'est le cas elle vous remettra un bon de vaccination et un certificat de vaccination vierges, ainsi qu'un ticket de passage qui vous permettront de vous rendre au poste suivant.

Attention : la fiche médicale, le bon de vaccination et le certificat doivent vous suivre tout au long du parcours de vaccination.

Pendant que vous attendrez votre passage au poste suivant, vous remplirez la première rubrique du certificat de vaccination (nom, prénom, nom de jeune fille, date de naissance) et les trois premières lignes du bon de vaccination (nom, prénom, date de naissance)

- Si vous n'avez pas pu ou su remplir la fiche médicale, l'infirmière d'accueil vous remettra une pastille de couleur et vous invitera à vous mettre à l'écart pour le faire. Une infirmière-conseil sera disponible pour répondre le cas échéant à vos questions. Une fois la fiche correctement remplie, vous pourrez vous présenter directement à l'infirmière d'accueil grâce à la pastille de couleur sans repasser par l'agent d'accueil afin d'obtenir le bon de vaccination et le certificat de vaccination vierges ainsi qu'un ticket de passage.

2- Poste « Entretien médical »

Vous serez ensuite dirigé, après un temps d'attente, vers un médecin qui procédera à un bref entretien médical conduit sur la base de la fiche médicale.

Attention : il ne s'agit pas d'une consultation médicale approfondie. Les réponses aux questions sur la vaccination et les vaccins peuvent être obtenues en se reportant à la rubrique « Renseignements pratiques » de ce guide.

Si le médecin vous déclare bon pour la vaccination, vous vous rendez à l'un des postes de vaccination.

Sinon, vous serez invité à quitter le Centre, le cas échéant avec des conseils médicaux.

3- Poste « Vaccination »

- Présenter à l'infirmière la fiche médicale dans laquelle le médecin aura indiqué son accord et le nom du vaccin à administrer.

- L'injection, intramusculaire, sera généralement effectuée dans l'épaule (muscle deltoïde), dans la cuisse pour les enfants de moins de deux ans et quelques cas particuliers concernant les enfants..

Attention : veiller à porter sous votre manteau une tenue vestimentaire sans manche ou permettant de relever facilement la manche afin d'éviter les déshabillages fastidieux.

- Se diriger ensuite vers le quatrième et dernier poste.

4- Poste « Administration »

- Remettre à un agent administratif votre fiche médicale et votre bon de vaccination. Ils seront complétés et conservés par l'Administration afin d'assurer la traçabilité de la vaccination.

- Le **certificat de vaccination** comportant les informations relatives à votre vaccin (date de la vaccination, lot du vaccin) vous sera remis en échange.

- Vous pourrez ensuite quitter le Centre.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Le Vaccin

Les vaccins utilisés sont les suivants :

- le **FOCETRIA**, vaccin adjuvé, fabriqué par Novartis dans ses établissements italiens (http://www.consulfrance-shanghai.org/IMG/pdf/notice_focetria.pdf) ;
- le **PANENZA**, vaccin non adjuvé, fabriqué par Sanofi dans ses établissements français (<http://www.consulfrance-shanghai.org/IMG/pdf/PanenzaFicheTechnique-3.pdf>).

Le personnel chargé de la vaccination

La vaccination sera assurée par le personnel médical de la clinique « Global Health Care », sous le contrôle du docteur Guillaume Zagury, médecin conseil du Consulat général.

Information générale

Les sites suivants peuvent être consultés pour obtenir des informations sur le virus de la grippe A/H1N1 et sur la vaccination :

- Ministère de la Santé et des Sports : <http://www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr/grippe-grand-public.html>
- Site gouvernementale sur la pandémie grippale : www.pandemie-grippale.gouv.fr